



Rando Club de Castelvalérie

- N'oubliez pas...
- Restez derrière le "gilet jaune"
 - Jamais de raccourci seul
 - Respectez l'allure du groupe

MARCHE-PROMENADE tous les Mercredis

Les parcours proposés ne dépassant pas 5 km à un rythme de promenade et peu ou pas accidentés sont accessibles au plus grand nombre, cette activité se déroulant le mercredi, les enfants sont également les bienvenus, mais sous la condition expresse d'être accompagnés.

L'horaire indiqué s'entend au départ de Château la Vallière, place du Champ de Foires, pour le co-voiturage et départ de la rando dès l'arrivée du groupe de Château sur le site.

2024	horaire	Lieu de départ de la randonnée		Encadreur responsable et téléphone	
03.04	14 h	Avrillé les Ponceaux	Mairie	Jean-Claude	06 81 79 60 36
10.04	14 h	Villiers au Bouin	Salle des Fêtes	Michel	06 08 21 36 24
17.04	14 h	Lublé	Eglise	Jean-Pierre	06 20 07 26 54
24.04	14 h	Chenu	Eglise	Brigitte	06 45 16 99 07
15.05	14 h	Courcelles de Tne	Stade	Jean-Claude	06 81 79 60 36
22.05	14 h	Channay/Lathan (Barrée)	Salle des Fêtes	Jean-Pierre	06 20 07 26 54
29.05	14 h	Couesmes	Cimetière	Monique	07 68 80 64 45
05.06	14 h	Sonzay	Salle des Fêtes	Jean-Claude	06 81 79 60 36
12.06	14 h	St Laurent de Lin	Stade	Jean-Pierre	06 20 07 26 54
Mardi 18.06	9 h	Aubigné Racan	pic Nic Site Gallo Romain Cherré	Jacques	06 11 35 08 68
26.06	14 h	La Pellerine	Mairie	Paul	06 50 41 45 99

Le 18/06, Pique-Nique tiré du sac, à **Aubigné Racan site Gallo Romain de Cherré**, après la rando.

Toutes les activités du club seront proposées :

Petite rando 5 kms, rando classique du mardi 8/10 kms et marche nordique



Venez nombreux pour ce moment de détente de fin de saison munis de jeux, cartes, boules, etc...

randoclubcastelvalerie@gmail.com

Le programme est également consultable sur le site du randoclub <http://randoclubdecastelvalerie.jimdo.com>

NOTEZ BIEN: Rendez-vous au Champ de Foires de CHÂTEAU LA VALLIERE aux heures indiquées ci-dessus pour faciliter les co-voiturages.
La responsabilité du Randoclub n'est pas engagée, le conducteur restant seul responsable, notamment pour le port du masque dans le véhicule et les gestes barrières en général.